



Des terres, pas d'hyperc !

Saint-Jean de Braye, le 29 novembre 2017

AR 140 842 2700 0

Monsieur Nicolas HULOT
Ministre de la Transition Ecologique
246, boulevard Saint Germain
75700 PARIS

Monsieur le Ministre,

Vous avez évoqué depuis quelques semaines dans la presse une réflexion menée, à la demande du Premier ministre, sur les moyens de freiner l'artificialisation des sols. Nous nous réjouissons de la volonté que vous manifestez à cet égard.

En effet notre fédération *Des terres, pas d'hyper !*, qui regroupe une quinzaine d'associations ou de collectifs, a pour objet la préservation des commerces de centres villes, des espaces naturels et agricoles, du climat, des emplois, et un aménagement du territoire correspondant aux besoins actuels et à venir des citoyens.

Nous dénonçons les atteintes environnementales que d'immenses centres commerciaux font subir au territoire partout en France.

Nous avons constaté au fil des années, dans les dossiers dont nous nous occupons, l'inefficacité des instruments de régulation existants (Commissions Départementales et Nationales de l'Aménagement Commercial, Schémas de Cohérence Territoriaux non contraignants...).

Le développement d'un urbanisme commercial aux conséquences désastreuses sur la biodiversité, dépendant du transport automobile, se poursuit, malgré les déclarations officielles appelant à la préservation du foncier agricole, aux transports alternatifs, à la redynamisation des centres villes.

C'est pourquoi nous fondons de grands espoirs sur votre détermination et souhaitons que la prise de conscience grandissante des méfaits d'un urbanisme commercial non maîtrisé soit enfin suivie d'effets.

Nous vous remercions de nous préciser, avec les mesures que vous envisagez, le calendrier de leur élaboration et de leur mise en œuvre.

Dans l'attente de votre réponse nous informant de la suite que vous réserverez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Fédération :

Martine DONNETTE
La Présidente

Fédération Des terres, pas d'hyperc !

Siège : 87 bd Jean Rostand 45800 Saint-Jean de Braye - Préfecture du Loiret N° W452013260
Contact : desterrerespasdhyperc@gmail.com tel : 04 42 09 68 40 <http://desterrerespasdhyperc.fr>